

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Lutte à la châtaigne d'eau : la Ville de Saint-Hyacinthe soutiendra à nouveau l'OBV

Granby, le vendredi 26 mars 2021 – L'Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska pourra encore compter cet été sur l'appui financier de la Ville de Saint-Hyacinthe pour poursuivre ses travaux de détection et de contrôle de la châtaigne d'eau, une espèce exotique envahissante, sur la rivière Yamaska.

Le conseil municipal a adopté une résolution, lors de son assemblée du 1^{er} mars, confirmant son soutien financier à l'OBV Yamaska lors des trois prochaines années pour lutter contre la châtaigne d'eau. La Ville versera jusqu'à 5000 \$ par année (2021 à 2023) pour payer une partie des coûts de détection et de contrôle de cette plante qui nuit à la biodiversité de la rivière.

«Un partenariat comme celui-ci est très important dans le contexte d'une lutte contre une espèce envahissante comme la châtaigne. Surtout quand on sait que les noix produites par la plante peuvent se reproduire encore plusieurs années même après les arrachages répétés. Un soutien sur plusieurs années permet de s'assurer que la lutte continuera tant que la plante sera encore à risque de se répandre», explique Alex Martin, directeur général de l'OBV. «Nous remercions la Ville de Saint-Hyacinthe de faire équipe avec nous, a-t-il dit.»

«La rivière Yamaska constitue l'un de nos principaux atouts et contribue à la beauté de notre paysage. Elle constitue également notre principale source d'eau potable. Il faut la protéger. La Ville de Saint-Hyacinthe est donc fière d'accorder un appui financier de 15 000 \$ à l'OBV Yamaska qui leur permettra de poursuivre leurs efforts déjà amorcés pour protéger notre belle rivière. J'invite également les riverains à participer à l'arrachage de la châtaigne d'eau. Cette activité n'est pas dangereuse. C'est ensemble que nous allons y arriver», a indiqué le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

L'OBV Yamaska et le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE) reprendront leur travail de détection et de contrôle de la châtaigne d'eau au mois de juillet en parcourant la rivière de Farnham jusqu'à son embouchure dans le grand lac Saint-Pierre. L'an dernier, les techniciens en environnement des deux organismes ont retiré 10 mètres cubes de ces plants de la rivière. En 2019, ce sont 40 m³ qui ont été arrachés.

Les perspectives de contrôler cette espèce envahissante sont bonnes. «Heureusement, la châtaigne a été repérée hâtivement dans le bassin de la Yamaska et les premières actions ont été rapides. En poursuivant les efforts sur plusieurs années, il est possible d'espérer des résultats positifs importants pour la rivière Yamaska», souligne M. Martin

Les autres partenaires du projet sont la Fondation de la faune du Québec (FFQ), le programme Affluents maritimes du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ), le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ainsi que la municipalité de Saint-Damase et la MRC des Maskoutains.

L'OBV Yamaska est une table de concertation mandatée par le gouvernement du Québec pour élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), en faire la promotion et suivre sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska. La mission de l'OBV et les objectifs du PDE s'inscrivent dans le cadre d'une gestion durable de l'eau.

-30-

Renseignements

Michel Laliberté

Responsable des communications

michel.laliberte@obv-yamaska.qc.ca

Cellulaire : 450 578-2015

www.obv-yamaska.qc.ca